



BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

N°33

FEVRIER 2019

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE

Tél : 03 84 70 22 20

Courriel : ccjdfrasne39@wanadoo.fr

Contacts élus :

maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74 ou 06 89 43 14 00

1er adjoint : Régis BONVALOT

03 84 70 37 11– 06 78 94 44 51

2ème Adjointe : Marie LONDE

03 84 70 33 92–06 37 31 86 92

3ème adjoint : Daniel PRADEL

03 84 70 33 56 - 06 26 90 83 98

POUR UNE ANNEE 2019 UTILE

Si la période des vœux est maintenant passée, nous pouvons toutefois formuler celui que l'année 2019 soit utile. Utile à une amélioration des conditions de vie, dans notre village et en France.

En décembre dernier, l'Association des maires ruraux avait demandé aux élus d'ouvrir leurs mairies, pour permettre à chacun de s'exprimer à travers des cahiers de doléances et de propositions.

Pour les citoyens, la première des revendications déjà exprimée est celle du pouvoir d'achat. Pour les communes, les dotations de l'état aux collectivités sont en baisse et les populations rurales ne sont pas prises en compte à égalité. Est-il normal qu'un urbain vaille deux ruraux ?

La défense des services publics est au cœur de nos préoccupations : nos hôpitaux de proximité, nos transports publics, nos écoles, nos crèches, sont indispensables à la vie quotidienne en zone rurale.

A Frasne les Meulieres, ce cahier est toujours à votre disposition, en mairie, jusqu'à début mars, car donner la possibilité à toutes et tous de s'exprimer est essentiel à la démocratie.

Nous avons tous notre mot à dire pour une société plus juste.

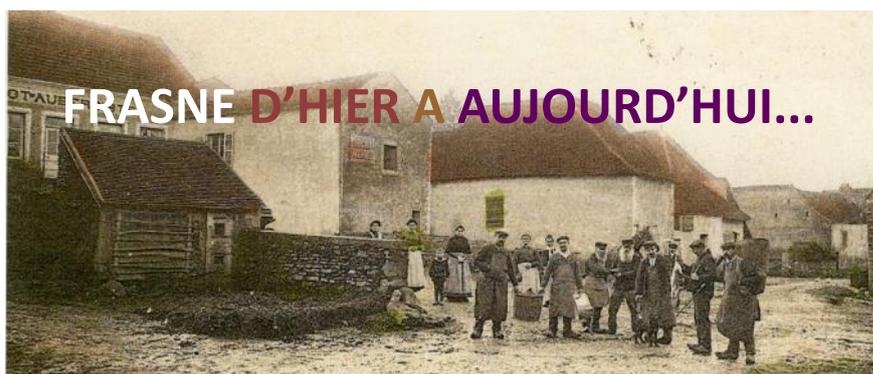
Mais si nous parlons, nous voulons aussi être entendus !

Laurence Bernier, maire



**Plus d'infos sur le site
de la commune**

<https://frasne-les-meulieres.fr>



Des habitant.e.s réfléchissent à une exposition sur notre village.... A suivre

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 18 janvier 2019

Présents :

Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, Laurent FOUCHÉYRAND, Alain LENAIN, Marie LONDE, Valérie MISIR, Daniel PRADEL, et Manon VEQUAUD.

Excusé.e : Anne-Laure MIANCIEN

Secrétaire : Alain Lenain

En ouvrant le Conseil Municipal, Laurence Bernier, maire présente ses meilleurs vœux à tous les membres présents. Elle souligne la belle participation à la traditionnelle cérémonie des vœux de la Nouvelle année autour de la galette et précise que le groupe ALL TIME est venu à titre gracieux animer ce moment festif (donc aucun coût pour la commune).

A cette occasion a été ouvert le Cahier de doléances et de propositions mis à disposition de tous les habitants de la commune.

La maire indique que le conseil municipal entre dans la dernière ligne droite de son activité, puisque 2019 sera la dernière année de ce mandat. Elle remercie chacun.e de son implication.



FINANCES

Ouverture du ¼ des investissements

Dans l'attente du vote du budget, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir des crédits d'investissement afin d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Ce qui permettra de régler les dépenses d'investissement ONF 2018 non facturées car en cours de réalisation, ainsi que les frais d'installation du Jardin du Souvenir.

Pour 2018, le montant budgétisé des dépenses d'investissement (hors chapitre 16) s'élève à 19 700 €.

- ◆ **Le conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir des crédits 2019 en dépenses d'investissement dans la limite de 19 700 € x ¼ = 4925 € et affecte cette somme aux comptes suivants :**

travaux ONF 2925 €

Installations générales 2000 €

Devis ONF

Le devis fourni par l'ONF concernant le programme d'actions pour l'année 2019 concerne des travaux sylvicoles de fonctionnement (cloisonnement d'exploitation – matérialisation peinture sur les parcelles 17af et 16 af) pour un montant de 286,20 €

HT et des travaux sylvicoles d'investissement (cloisonnement, broyage, sur semis en régénération naturelle) pour un montant de 3628,30 €.

Des remarques sont faites sur la quantité importante de broyage et l'espace entre les plantations qui facilite le travail mais réduirait la quantité de plantations.

- ◆ **Le conseil municipal décide par 6 voix pour, 1 contre et 2 abstentions d'accepter le devis de l'ONF pour un montant de 3914,50 € H.T. soit 4305,95 € T.T.C.**

Une vente de bois est prévue fin janvier, concernant 3 lots pour un volume de 270 m³, soient

140 m³ de bois façonné (chêne), 70 m³ de chêne et le reste en charmes, hêtres et frênes. Une légère baisse du cours du chêne a été constatée ces derniers mois.



SECHERESSE 2018 Catastrophe naturelle



Madame le Maire informe le conseil municipal que la déclaration de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse 2018 et aux mouvements de terrains consécutifs à la réhydratation des sols, a été effectuée le 9 janvier 2019 et enregistrée par les services de la Préfecture.

Les demandes ne seront examinées par la commission interministérielle que dans le courant de l'année 2019.

Il est rappelé à tous les habitants que les propriétaires constatant des fissures dans leur habitation doivent prendre des photos et transmettre une demande d'indemnisation à leur assurance. Ils doivent également se faire connaître en mairie.

Remboursement GROUPAMA



Madame Le Maire communique au Conseil Municipal le montant proposé par GROUPAMA Assurance pour la vérification et la recharge des extincteurs communaux dans le cadre des actions en matière de prévention, soit un montant de 118 ,56 €.

- ◆ **Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la participation proposée par Groupama.**

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 18 janvier 2019



Syndicat des Eaux : Tarifs 2019



Roger Chatillon informe le conseil sur les décisions de la dernière réunion du Syndicat des eaux (SIEA).

Le prix de l'eau passe de 1 € à 1,05 € le m3. Le prix de l'abonnement ne change pas.

La commune d'Offlanges a demandé à adhérer au Syndicat des Eaux. Un état des lieux de son réseau sera effectué.

JARDIN DU SOUVENIR



Le jardin du souvenir a été aménagé. Cet espace sera engazonné prochainement comme le reste du cimetière.

Pour tous renseignements, prendre contact avec la mairie.

Compteurs LINKY



Le Conseil municipal a adopté lors de sa séance du 19 octobre 2018 une délibération refusant le déclassement des anciens compteurs électriques et leur remplacement par des compteurs LINKY ;

La commune a été informée de la suspension par le juge des référés de sa délibération par le Tribunal Administratif de Besançon. Le juge a toutefois précisé que la jurisprudence en la matière n'est pas définitive, le Conseil d'Etat n'ayant pas donné son avis. Un jugement sur le fond devrait avoir lieu ultérieurement.

De nombreuses communes sont dans la même situation que Frasne les Meulières et regrettent un déploiement à marche forcée d'un budget de 5 à 7 milliards d'euros, alors qu'une dépense identique sera à renouveler dans les 10/15 ans compte tenu de la durée de vie limitée de ces appareils. Ce budget pourrait être utilisé pour installer partout la fibre optique permettant un accès de qualité à internet. En Allemagne, la mise en place des compteurs a été limitée aux gros consommateurs (entreprises) et ne concerne pas les particuliers.

Nous rappelons que la propriété privée est protégée par la loi et invitons ceux qui ont un compteur extérieur à être vigilant.

Inscription sur les listes électorales

La commission électorale de Frasne s'est réunie le 7 janvier 2019. Elle a fait le point des inscriptions sur les listes électorales réalisées au mois de décembre : 3 inscriptions et noté que 2 radiations pour décès seraient effectuées pour l'année 2018.

UNE REFORME DE LA LOI SUR LES INSCRIPTIONS

Inscriptions .A partir du 1er janvier 2019, l'inscription sur les listes électorales est modifiée par la loi. Un nouveau système de gestion des listes électorales, le répertoire électoral unique (REU) est mis en place et géré par l'INSEE. Pour les citoyens, les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies.

En 2019, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin. **Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au dimanche 31 mars 2019.** Une permanence, d'une durée d'au moins deux heures, devra obligatoirement être tenue **le samedi 30 mars 2019.**

Cette réforme confie au maire la responsabilité des inscriptions et des radiations. Elle a également institué une nouvelle commission, par commune, chargée d'opérer un contrôle a posteriori sur les décisions du maire et d'examiner les recours administratifs préalables qui seraient formés par les électeurs concernés.

Nouvelle commission électorale . Pour Frasne les Meulières, la composition de la commission électorale désignée par le Préfet est la suivante :

- Délégué de la commune : Roger Chatillon (suppléants Valérie Misir, Alain Lenain)
- Déléguée de l'Administration : Irène Romanet (suppléants Dominique Chapin, Agathe Arbelot)
- Délégué du Tribunal de Grande Instance : Dominique Véquaud (suppléants Cécile Diet, Thomas Deliaval)



ÉCOLES DU RPI DU MONT GUÉRIN



Un conseil d'école extraordinaire du RPI du Mont Guérin s'est tenu le jeudi 24 janvier 2019. Marie Londe, adjointe au maire, y représentait la commune.

Ce conseil avait pour objectif d'adopter une proposition de modification des horaires pour l'année scolaire prochaine, la pause méridienne étant trop courte (1h20) aussi bien pour les élèves qui mangent sur place (3 services) que pour ceux qui rentrent déjeuner à la maison.

La proposition adoptée à l'unanimité, moins une abstention est la suivante :

Horaires proposés pour Montmirey la ville :

8H30—11H50 et 13H40—16H20

Horaires proposés pour Moissey :

8H40-12H05 et 13H55-16H30

Cette proposition sera transmise à l'Inspection de la circonscription. Les autorités compétentes en matière d'organisation des transports scolaires (services de la Région) seront ensuite consultées sur ces propositions.

CHAUFFAGE

Lors de ce conseil extraordinaire a également été évoquée la question du chauffage défectueux de l'Ecole de Montmirey-la-Ville.

La solution provisoire de mise en place d'un radiateur pour compenser le dysfonctionnement ne semble pas opérationnelle, notamment lors des repas avec la mise en route du four et du lave-vaisselle.

Un courrier a été adressé par la commune de Frasne les Meulières à la Communauté de Communes Jura Nord, pour appuyer la demande de solution.

Le prochain Conseil d'école aura lieu le 7 mars 2019.

REPLACEMENT

En l'absence de Mme Bachelu, la secrétaire de Mairie, celle-ci est remplacée par Mme Bernadette Ruffieux.

LE RECENSEMENT SE TERMINE LE 16 FEVRIER

Le recensement 2019 des habitants de la commune a commencé le 17 janvier 2019. L'agent recenseur, Madame Bernadette Cartant Francioli a rendu visite à tous les habitants pour leur effectuer leur recensement sur internet, ou sur les formulaires papier. Le nombre d'habitants est pris en compte dans le calcul des dotations versées par l'Etat à la commune.



DECES

Madame Monique GAILLOT est décédée en janvier 2019, à l'âge de 84 ans, quelques semaines après son mari Serge. Nous adressons nos sincères condoléances à ses enfants et petits enfants. Membre du Club St Michel avec son mari, Monique a été pendant de nombreuses années la trésorière de l'association, jusqu'à la dissolution de celle-ci. Au revoir Monique.

RUE DU ROUGELOT

Madame le maire a reçu un courrier d'habitants de la rue du Rougelot qui demandent une meilleure signalétique de leur rue, que celle-ci entre dans le domaine communal (jusqu'à la Chapelle). Ils font état du problème d'enlèvement des ordures ménagères qui n'est pas assuré à leur porte du fait du refus de l'Association Foncière de laisser passer les camions du SICTOM.

- Outre des travaux pour la circulation de tels véhicules, il y aurait besoin d'un aménagement d'une place de retournement devant la Chapelle.

Un courrier avait déjà été porté à la connaissance du Conseil, il y a un an, concernant l'éclairage public.

Le conseil municipal a donc décidé :

- ⇒ d'installer une plaque indiquant la Rue du Rougelot (qui n'est pas indiqué en provenance de la rue du Cirque ou de la rue Haute)
- ⇒ de demander au SIDEC le coût de l'installation d'un éclairage public sur lequel statuera le conseil ultérieurement.

Après un premier échange, il est convenu d'étudier les conséquences d'une cession à la commune de la partie de la rue du Rougelot qui est propriété de l'Association Foncière. Il est précisé que lors de la cession de l'AF du chemin du Poirier Rond à la commune à 1€ symbolique, ce sont les propriétaires qui ont pris à leur charge les travaux d'aménagement (voierie, éclairage public...)

ABRI BUS



Les services du Grand Dole, ont informé la commune que l'installation de l'abri-bus était décalée d'un mois. Il devrait être mis en place vers la fin février.

Un arrêté de circulation sera pris indiquant l'occupation du domaine public et les divers arrêts.

GRAND DOLE

Groupement d'achat



La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite mettre en œuvre l'action n°3 : création d'un « Club Acheteurs ». A travers cette initiative, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole entend faciliter et fluidifier la mutualisation des procédures d'achats à l'échelle de son territoire.

Il est ainsi proposé aux communes de constituer un groupement de commandes à durée illimitée dans des domaines d'achats ; La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, à travers la constitution de ce groupement de commandes permanent, nommé « Club Acheteurs », propose à ses futurs membres de délibérer une seule fois pour la signature de la convention-cadre et de formaliser ensuite leur participation aux marchés et accords-cadres par de simples courriers d'engagement. Les membres du « Club Acheteurs » resteront toutefois libres de mettre en œuvre seuls des procédures d'achats, s'ils le souhaitent, y compris dans les domaines prévus dans la convention-cadre.

Un représentant de chaque membre du groupement de commandes, dont la consultation est inscrite à l'ordre du jour de la réunion de la CAO, sera invité et aura une voix consultative.

- ◆ ***Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'adhésion de la commune de Frasné les Meulières au groupement de commandes permanent du Grand Dole, « Club Acheteurs », accepte les termes de la convention et élit comme représentant de la commune Laurence Bernier et son suppléant Daniel Pradel à la commission d'appel d'offres du Club acheteurs, la commune restant libre de mettre en œuvre seule d'autres procédures d'achats.***

Plan local de l'habitat

En décembre 2018, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a arrêté son projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2018-2023, lequel doit permettre de guider l'action publique dans ses politiques de l'habitat et du logement.

Ce projet de PLH vise à répondre aux enjeux de 5 grandes orientations :

Répondre aux besoins logements à réaliser

Agir sur le foncier pour produire différemment et maîtriser le développement résidentiel

Réinvestir le parc existant pour renouveler et développer l'offre locative

Proposer une offre plus adaptée aux publics fragiles et/ou à besoins particuliers

Piloter et animer la politique locale de l'habitat

Conformément aux dispositions du code de la construction et de l'habitation, le projet de programme local de l'habitat est soumis à l'avis du conseil municipal.

- ◆ ***Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat 2018-2023 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ;***

Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUI du Grand Dole a été adopté en janvier 2019 par le Conseil Communautaire. Une phase d'Enquête publique va se dérouler en 2019 avant l'adoption définitive du Plan d'urbanisme début 2020.

Transports en commun...

Lors du Conseil d'agglomération du Grand Dole, Laurence Bernier, maire et conseillère communautaire, est intervenue pour défendre la GRATUITE et LE DEVELOPPEMENT des transports du Grand Dole en rappelant que dans l'agglomération doloise, le taux de pauvreté dépasse les 19 % (contre 12 % pour le département du Jura.) Elle a cité 4 arguments en faveur de cette mesure :

une mesure en faveur du pouvoir d'achat, de l'écologie, en incitant les usagers à s'orienter vers des transports en commun, de la mobilité pour toutes et tous et de l'égalité sur le territoire, par un déploiement du réseau et une meilleure desserte des communes les plus éloignées du centre ville.



... et Tarifs

Elle est également intervenue sur la question des TARIFS pratiqués par le Grand Dole, demandant des tarifs dégressifs pour les plus petits revenus. En effet, la tarification pour les repas scolaires est de **4 € pour tous les enfants, quels que soient les revenus de leurs parents**. Et pour les divers séjours proposés, l'écart entre les plus bas revenus (moins de 700 €) et les plus hauts (plus de 3500 €) n'est que de 8 centimes de l'heure, pour des séjours facturés entre 39 € et 43 € par jour.



CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines réunions du CONSEIL MUNICIPAL se tiendront

VENDREDI 1er MARS 2019
sur le compte administratif 2018 et

VENDREDI 29 MARS 2019
sur le budget 2019

à 20H30 en mairie.

Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

Galette de la nouvelle année



Le conseil municipal avait invité les habitants de la commune pour partager la galette de la nouvelle année le 6 janvier 2019.



Après la dégustation, c'est autour du concert offert par le groupe ALL TIME que l'après-midi s'est terminée, dans une ambiance chaleureuse.



VIE DES ASSOCIATIONS



SOUVENIR FRANCAIS

L'Assemblée générale 2019 de l'association du Souvenir Français s'est tenue à Frasne les Meulières, le Vendredi 8 février 2019, en présence de nombreux maires et



délégués des communes et de M. Michel ATHIAS, président du comité de Montmirey-le-Château et du Colonel SCAGGION, délégué départemental.

ASSOCIATION CRIC

L'Assemblée générale 2019 de l'association CRIC s'est tenue à Frasne les Meulières, le Dimanche 10 février. Des manifestations sont prévues dans notre commune avec notamment :

- ◆ le 10 mars à 10h : un atelier FILM D'ANIMATION (salle ancienne école)
- ◆ Le 31 mars à 9h30 : une démonstration d'impression avec imprimante 3D (ancienne école)
- ◆ Les Guinguettes à roulettes reprendront début juillet...et les Calendriers de l'Avant, en décembre...

COMITE DES FETES

L'Assemblée générale 2019 du Comité des Fêtes de Frasne les Meulières se tiendra, **le Mercredi 20 février à 20H00 à la salle de réunion** (école)

BIENVENUE A VALENTIN

Valentin DELIAVAL est né le 29 janvier 2019. C'est le fils de Ludivine Barbier et Thomas Deliaval. Il a déjà une grande sœur Charlotte âgée de 2 ans.

